

Communiqué de presse



Chubb publie un rapport sur les risques de grèves, d'émeutes et de troubles civils et leur impact sur le marché des assurances

PARIS, le 20 octobre 2021 – Chubb a publié aujourd'hui un rapport sur les risques de grèves, d'émeutes et de troubles civils (SRCC - Strikes Riots and Civil Commotion), qui comprend des analyses fournies par le cabinet d'avocats Kennedys et des données d'IHS Markit, spécialiste de l'information, des études et conseils aux entreprises.

Le rapport, intitulé « *Traverser les périodes de conflits avec confiance : l'assurance contre les troubles civils* », analyse le paysage actuel des risques SRCC et son évolution. Il examine également certains des problèmes majeurs qui ont un impact sur les entreprises et les particuliers dans différentes parties du monde.

Les deux dernières années ont été une période de turbulences au niveau mondial : La pandémie de COVID-19 et son impact économique sur les particuliers et les entreprises, la mort de George Floyd qui a déclenché des troubles civils à travers les États-Unis et au-delà, ainsi que l'augmentation des manifestations dans de nombreux pays comme récemment en Colombie et en Afrique du Sud.

Avec une grande partie du monde qui connaît des bouleversements politiques et sociaux, les entreprises multinationales sont confrontées à un paysage de risque difficile. Traditionnellement, les assureurs fournissent une protection SRCC sans frais supplémentaires. Toutefois, la fréquence et la gravité accrues de ces risques font que cette situation est en train de changer et que les assureurs commencent à exclure les cas de perturbations sociales de leurs polices.

Par conséquent, les risk managers doivent s'assurer que des programmes d'assurance sur mesure sont en place pour protéger leurs bilans et leurs actifs. À l'aide d'études de cas, le rapport vise à ouvrir un dialogue indispensable avec les risk managers sur l'évolution des risques, leurs besoins en matière de protection SRCC et la manière d'y répondre dans cet environnement complexe et difficile.

Le rapport est [disponible ici](#).

Piers Gregory, responsable terrorisme et violences politiques chez Chubb Overseas General et co-auteur du rapport, a déclaré : « Les épisodes d'agitation sociale en Europe, en Amérique et en Asie sont souvent dans l'actualité. Par conséquent, nous avons tous pu voir comment des protestations, des manifestations et d'autres événements de type SRCC isolés peuvent facilement se transformer en de longues périodes de bouleversements. Les causes et les conséquences de ces événements sont nombreuses et variées et, par



conséquent, elles ont mis en lumière les questions complexes de la couverture d'assurance. Aujourd'hui plus que jamais, les polices d'assurance couvrant les sinistres consécutifs à des manifestations et à des insurrections politiques nécessitent plus de précisions et une plus grande transparence afin d'apporter la couverture adéquate et la sécurité que les assurés exigent.

Il est essentiel que les entreprises comprennent les limitations et exclusions susceptibles d'affecter la couverture de sinistres liés aux cas de SRCC, ainsi que les expositions aux risques particuliers lors de troubles civils qui auront une incidence sur leur activité. L'objectif de ce rapport est de minimiser l'incertitude, d'atténuer le risque de sinistres contestés et de faire en sorte que les risk managers, leurs entreprises et leurs actifs soient protégés de manière adéquate grâce à des couvertures d'assurance SRCC claires et compréhensibles. »

Patrick Foss, associé chez Kennedys, a déclaré : "Les récents événements de troubles civils ont mis en évidence les problématiques d'interprétation et d'application des périls traditionnels de troubles civils que l'on voit généralement dans les polices d'assurance. Comme toujours, une rédaction claire des polices est de la plus haute importance, et tant les assureurs que les assurés doivent examiner attentivement les termes de leurs polices et la manière dont elles sont susceptibles de répondre à divers scénarios. Ce rapport arrive au bon moment pour rappeler aux assurés qu'ils opèrent dans des environnements de risques dynamiques et qu'ils doivent considérer avec attention les dispositions d'assurance qu'ils ont mises en place pour protéger leurs opérations."

A propos de Chubb

Chubb est la société d'assurance IARD cotée en bourse la plus importante au monde. Présente dans 54 pays, Chubb offre des assurances de dommages et de responsabilités aux particuliers et aux entreprises, des assurances santé et prévoyance aux particuliers, de la réassurance et des assurances vie à un éventail de clients très diversifié. En tant que compagnie de souscription, Chubb évalue, couvre et gère les risques avec connaissance et discipline. Elle indemnise les sinistres de manière juste et rapide. Chubb se caractérise par l'étendue de son offre de produits et de ses prestations de services, l'ampleur de son réseau de distribution, son exceptionnelle solidité financière, son expertise en matière de souscription, l'excellente qualité de sa gestion de sinistres et de ses activités dans les divers pays du monde. La société mère Chubb Limited est cotée à la bourse de New York (NYSE : CB) et est intégrée à l'indice S&P 500. Chubb dispose de bureaux de direction à Zurich, New York, Londres, Paris et d'autres villes et emploie environ 31 000 personnes à travers le monde. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur : chubb.com/fr

Contacts presse

Mike Jones, +44 (0)20 3964 7793, mike.jone@chubb.com

Isabelle Caminade, +33 1 80 20 17 02, isabelle.caminade@chubb.com